

CANTONNALES



LE MANIFESTE

20 et 27 MARS

2011

**FINISTÈRE
À GAUCHE
FINISTÈRE
POUR TOUS**

**PENN AR BED A GLEIZ
PENN AR BED D'AN HOLL**



Pierre MAILLE
Président du Conseil général du Finistère

*Nous avons besoin de chacun d'entre vous
pour continuer à faire du Finistère
un territoire dynamique et solidaire.*

Pierre Maille.

Les 20 et 27 mars 2011

Votez !



Le Conseil général : un acteur majeur de proximité au service des Finistériens

Depuis 1982, les compétences des Conseils généraux se sont continuellement renforcées et élargies.

Action sociale (protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées par le versement de l'allocation APA, compensation du handicap par le versement de la prestation PCH, insertion sociale et professionnelle par le versement du Revenu de Solidarité Active RSA...), routes et transports départementaux, collèges et transports scolaires, développement économique (ports de pêche, agriculture, soutien à l'emploi), partenariat avec les communes pour la réalisation d'équipements ou la protection de l'environnement (eau, déchets), avec l'État pour l'Enseignement Supérieur ou les grandes infrastructures permettant l'accessibilité du territoire (ligne à grande vitesse, RN 164...).

Le Conseil général est aujourd'hui un acteur majeur de proximité, au service des Finistériens et du Finistère.

Durant les trois prochaines années, le Département restera aux côtés des populations et proche des communes pour continuer à exercer ces compétences.

Au service des Finistériens, la majorité de gauche assume pleinement les compétences du Département

■ elle garantit les solidarités et la cohésion sociale :

- pour la petite enfance en soutenant les modes d'accueil des jeunes enfants,
- pour le grand âge en améliorant la qualité du maintien à domicile (qualification et formation des métiers d'aide à domicile) et en créant 516 places nouvelles d'hébergement pour les personnes âgées dans le schéma «Bien vieillir en Finistère» qui s'ajoutent aux 12 354 déjà existantes, en ouvrant, en 2010, 195 places nouvelles pour les personnes handicapées.
- pour permettre l'entrée dans l'emploi, des clauses d'insertion sont introduites dans les marchés publics. La vie associative est encouragée pour son rôle essentiel de cohésion sociale (ouverture en 2010 de la Maison départementale des Sports).

■ elle préserve le cadre de vie et aménage le Finistère :

- par une politique dynamique de préservation et d'ouverture au public des espaces naturels (3 300 ha propriété du département),
- par la coordination des politiques de réduction, d'élimination et de valorisation des déchets au travers du plan départemental,
- par des politiques de déplacements qui renforcent l'attractivité des transports collectifs, la complémentarité entre les différents modes de transport (aires de covoiturage, gares routières, soutien au tramway à Brest, schéma vélo...) par l'introduction de clauses d'éco-conditionnalité dans les subventions attribuées,
- par l'élaboration d'un plan climat-énergie du Conseil général qui vise à réduire nos consommations énergétiques ainsi que nos émissions de CO2 et à encourager les énergies renouvelables,
- par des contrats de territoires, en partenariat avec les intercommunalités, qui contribuent à la réalisation des équipements ou des services publics locaux.

■ elle renforce l'attractivité du Finistère et soutient l'emploi :

- près de 30 millions d'euros ont permis de moderniser les ports de pêche de Cornouaille, rendus plus attractifs et plus sûrs, marquant l'importance de la filière pêche,
- les projets portés par les pôles de compétitivité ont été financés pour favoriser la création d'emplois à partir de l'innovation issue des laboratoires de recherche,
- le haut débit est présent sur l'ensemble du Finistère et tous les Finistériens ont accès à un débit minimum de 2Mbits, avant le développement en partenariat avec la Région d'un réseau de fibre optique permettant le très haut débit partout.

■ elle prépare l'avenir et porte attention à ses jeunes,

- par des investissements importants dans les collèges (ouverture du collège public de Plabennec ; 147 millions d'euros de 2006 à 2011 pour le schéma de rénovation et de restructuration des collèges),
- par le financement d'activités culturelles ou citoyennes dans les collèges (agenda 21 des collèges ; jumelages culturels...),
- par l'encouragement à la mobilité européenne et internationale des jeunes,
- par le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

■ elle associe les citoyens aux processus de décision,

- en mobilisant et en interrogeant les usagers (transports, action sociale,...) pour que le service public réponde mieux aux besoins. Elle fait évaluer ses politiques par un organisme indépendant pour les améliorer en permanence et en rendre compte aux Finistériens.

Une politique gouvernementale qui étouffe les collectivités locales et affaiblit le service public

Depuis 4 ans, le gouvernement attaque et fragilise le service public : fermeture de tribunaux, d'hôpitaux, suppression de postes d'enseignants, non remplacement des agents qui partent en retraite. Il remet en cause le statut des fonctionnaires qui est pourtant garant de l'indépendance du service public et de l'égalité d'accès pour tous les citoyens. Le gouvernement dénonce les élus locaux et stigmatise les agents du service public, réforme à la hussarde les institutions locales, marquant un recul considérable du mouvement de décentralisation lancé en 1982 et ininterrompu jusqu'alors.

Mais surtout la réforme de la fiscalité réduit

- l'autonomie fiscale des collectivités : désormais le Conseil général ne détermine plus le taux de la taxe professionnelle ni celui de la taxe d'habitation.
- l'autonomie financière des collectivités : en remplaçant les impôts locaux par des dotations de l'État, dont le gel est déjà annoncé pour les années prochaines, c'est le «pouvoir d'achat» des collectivités qui est atteint.

Enfin le montant des allocations de solidarité (APA, PCH, RSA)* versé par le Conseil général augmente régulièrement sous l'effet de la démographie et de la situation économique. Le Département en assure très largement le financement et la compensation par l'État se réduit d'année en année.

L'ensemble des Présidents de Conseil général, toutes tendances politiques confondues, dénonce cette situation et demande au gouvernement une répartition plus équitable des dépenses de solidarité.

*

APA = Allocation Personnalisée d'Autonomie.
PCH = Prestation de Compensation du Handicap
RSA = Revenu de Solidarité Active

La majorité départementale de gauche est d'autant plus combative et agit avec détermination

Malgré ce contexte difficile pour les finances départementales la majorité départementale **«Finistère à gauche, Finistère pour tous»** :

- s'est affirmée comme un «rempart de solidarités» en protégeant les Finistériens les plus fragiles et les territoires les plus en difficulté. Nos politiques départementales d'action sociale revêtent des formes multiples et permettent un égal accès de tous à un service public départemental de qualité,
- a respecté les engagements pris auprès de ses partenaires soit au moment de la signature du Contrat de projet Etat-Région (enseignement supérieur et recherche, infrastructures routières, ligne à grande vitesse Paris-Brest-Quimper...) soit avec les communes ou les intercommunalités, dans les contrats de territoire, soit avec les associations engagées par convention avec le Département, soit avec les Finistériens, dans les engagements pris pour réaliser des places d'hébergement et d'accueil de personnes âgées ou de personnes handicapées,
- a soutenu l'économie locale par des programmes d'investissement importants : logement social, équipements publics, rénovation et restructuration des collèges, accessibilité,
- a maintenu les équilibres financiers du budget départemental, par un endettement faible, des coûts de fonctionnement maîtrisés et un recours modéré à la fiscalité locale.

2011 à 2014, six priorités pour «Un Finistère à gauche, un Finistère pour tous»

■ LE LOGEMENT : pour répondre aux besoins des Finistériens et adapter les réponses, selon les situations des personnes et des territoires ; mieux prendre en compte l'impact de l'habitat sur l'environnement ; intégrer la mixité sociale et générationnelle dans la politique du logement.

■ LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES : pour sécuriser l'approvisionnement du département ; lutter contre la précarité énergétique, facteur d'inégalités sociales ; favoriser les énergies renouvelables, notamment marines ; mobiliser pour la réalisation d'économies d'énergie.

■ LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE finistérienne au service de l'emploi, au travers des atouts majeurs du département (agriculture et agroalimentaire, pêche, industrie, tourisme) pour accompagner leurs mutations grâce à l'innovation ; devenir le département du nautisme durable ; soutenir l'enseignement supérieur et la recherche ; inciter à des consommations locales ; encourager le développement de l'économie sociale et solidaire.

■ LA MER ET LE LITTORAL, une caractéristique spécifique que nous pouvons mieux valoriser ; pour identifier toutes les potentialités ; organiser harmonieusement les différents usages ; préserver un environnement exceptionnel.

■ CULTURE, SPORTS ET LOISIRS RENDUS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE – vecteurs de cohésion sociale mais victimes des désengagements de l'État ; pour des Finistériens acteurs de la vie culturelle à tous les âges de la vie ; promouvoir et favoriser la pratique sportive ; contribuer à faire connaître et préserver le patrimoine culturel dans sa diversité.

■ DES SERVICES DE QUALITÉ AU PUBLIC SUR TOUS LES TERRITOIRES – facteurs de l'égalité des citoyens tandis que l'État réduit sa présence ; pour poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments départementaux pour les personnes en situation de handicap ; développer l'administration électronique ; prévoir un accueil adapté à toutes les populations, notamment celles qui constituent des publics prioritaires (familles monoparentales, à faibles revenus, personnes isolées...).

Et deux engagements :

■ ASSOCIER LES CITOYENS ET PARTENAIRES DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION pour faire de **la démocratie participative** un outil d'aide à la décision et un laboratoire d'idées afin de dynamiser nos réflexions et de mobiliser le plus grand nombre autour du développement durable.

■ FAVORISER L'OUVERTURE DU FINISTÈRE sur les autres et le monde par le développement international des entreprises, la prise en compte d'une solidarité mondialisée, une mobilité accrue des jeunes et une meilleure intégration à l'Europe.

Regards sur quelques actions départementales

—■ Qualité de l'eau & milieux aquatiques

Enjeu vital pour notre territoire, que ce soit en qualité ou en quantité, maritime ou terrestre, l'eau contribue également à l'attractivité du Finistère. Les politiques du Conseil général ont autant pour vocation de la protéger que, parfois, de s'en protéger en appréhendant la prévention des inondations de manière globale et intégrée : partenariat avec les maîtres d'ouvrages locaux pour la réalisation des travaux, accompagnement à l'information et sensibilisation de tous les publics, co-construction d'actions au niveau des bassins versants, mise en place d'une cellule d'animation sur les milieux aquatiques en juillet 2008, partenariat conclu avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Fédération départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et le Forum des marais Atlantique. C'est donc une politique départementale rénovée et innovante qui poursuivra ses efforts durant les années à venir. Elle débouchera sur un schéma départemental de l'eau assurant partout en Finistère la sécurité d'approvisionnement en quantité et en qualité.

—■ Mobiliser par l'exemple : des équipements et bâtiments au cœur du développement durable des territoires

Initiée en 2008, la démarche visant à conditionner les aides du Conseil général à des critères environnementaux se poursuit, dans le cadre d'un double objectif : sensibilisation des partenaires et mise en place d'obligations à remplir pour bénéficier des subventions départementales (exemple : la thermo-conditionnalité) qui constituent un levier important dans nos soutiens aux nombreux projets de construction ou de rénovation des collectivités locales. Ces préconisations s'appliquent dorénavant à la propre gestion de notre patrimoine bâti, notamment le nouveau collège de Plabennec. En projet pour les années à venir : intégrer l'un des trois piliers du développement durable, la dimension sociale, au travers de la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics.

—■ Construire le Finistère de demain avec la jeunesse

Contribuer à la qualité de vie de notre jeunesse, c'est effectuer un investissement en faveur de l'avenir et relever le défi de l'égalité des chances : du patrimoine immobilier des collèges auquel nous avons consacré 147 millions d'euros en passant par les jumelages culturels avec des associations, une éducation ouverte à tous, sur tous les territoires urbains ou ruraux, ou dans l'ouverture d'un nouveau collège public – ce qui n'était pas arrivé depuis 20 ans – à Plabennec comme dans les moyens accordés aux transports scolaires (919 euros/an/élève). Se mobiliser en faveur de leur insertion professionnelle constituera un objectif important dans les années à venir, en favorisant les projets qui contribuent à l'autonomie des collégiens.

—■ Dès la petite enfance, s'adapter à toutes les familles

Pour répondre aux nouvelles réalités de l'accueil des jeunes enfants, le Programme d'Aide à l'Accueil de la Petite Enfance a été modifié. Malgré une baisse des financements par les CAF*, cinq objectifs prioritaires guident les actions du Conseil général : favoriser la création de places d'accueil et une meilleure prise en compte des territoires sensibles avec 281 places créées, dont 80% en zones prioritaires ; adapter les réponses aux besoins des familles (horaires décalés, accueils courts ou à temps partiel) ; mieux intégrer les publics en précarité grâce à un soutien aux gestionnaires d'établissements fondés sur des critères sociaux ; favoriser les réponses aux attentes dans le domaine du soutien à la fonction parentale et reconnaître le rôle préventif des établissements d'accueil. Pour les années à venir, à l'échéance du programme en 2015 : financer de manière identique les établissements d'accueil collectif quel que soit le gestionnaire, public ou associatif.

*
CAF = Caisse d'Allocation Familiale

Réforme après réforme, le Conseil général est confirmé dans ses missions de solidarités :

Solidarité avec les Finistériens à tout âge de la vie, de la protection maternelle et infantile jusqu'au grand âge, avec les personnes handicapées, celles qui sont menacées par l'exclusion ou qui connaissent des difficultés à un moment de leur vie.

Solidarité avec les territoires, par une politique ambitieuse de déplacements et de transports, la protection et la mise en valeur des espaces naturels, le soutien aux activités économiques, la reconquête de la qualité de l'eau, l'appui aux projets communaux, grâce aux contrats de territoires, pour réaliser des équipements culturels ou sportifs...

Cette capacité à agir sur l'ensemble du territoire départemental est aujourd'hui menacée par la perte d'autonomie fiscale, puisque nous ne décidons plus du taux de la taxe d'habitation ni de celui de la taxe professionnelle, et que nous sommes de plus en plus dépendants de dotations de l'Etat qui a annoncé le gel de leur évolution pour les années prochaines. Dans le même temps, les besoins de solidarité, du fait de la situation économique et sociale, comme de l'évolution démographique, ne cessent de croître.

Alors que la crise économique et sociale aggrave la précarité et les difficultés des familles, alors que le gouvernement restreint les moyens d'action des collectivités locales et réduit le service public, la majorité départementale veut continuer à agir avec encore plus de détermination : permettre à nos collégiens d'apprendre dans les meilleures conditions, garantir la qualité des services auprès des personnes dépendantes ou des jeunes enfants, développer des moyens de transports accessibles, adaptés et respectueux de l'environnement, agir pour faire du Finistère et de Brest un centre de développement des énergies marines.

L'enjeu des élections cantonales de mars 2011 est double. Il faut faire reculer l'abstention, poison de notre démocratie. Il faut aussi se rassembler autour des valeurs de solidarité, condition pour assurer la cohésion de notre société.

Pierre MAILLE

Président du Conseil général du Finistère



FÉDÉRATION DU FINISTÈRE DU PARTI SOCIALISTE

26b, rue Aristide Briand - BP 1305 - 29103 Quimper Cedex - Tél : 02 98 53 20 22

Site : www.ps29.org • Blog : <http://finistereagauche2011.over-blog.com/>